



ACTE NOTARIE N° 20/KNG/IM/321631

L'an deux mille vingt, le treizième jour du mois de août.***

Nous soussignés, **Pascal MBUYI KABUNDI**, Notaire à l'Office Notarial du Guichet Unique de Création d'Entreprise, au GUCE Kinshasa/Gombe, agissant conformément aux prescrits des articles 9, 10 et 15 du Décret N° 14/014 du 08 Mai 2014 portant Création, Organisation et Fonctionnement du Guichet Unique de Création d'Entreprise, à l'Ordonnance-loi n°66/344 du 9 juin 1966 relative aux actes notariés ainsi qu'à la loi n°16/012 du 15 juillet 2016 portant création, organisation et fonctionnement de la profession de notaire ; certifions que les documents ci-après : Statuts du 29/07/2020 de la société TERRA MINING, Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL), ayant son siège situé sur 20, av. HAUT CONGO, C/Gombe, V /Kinshasa, P/Kinshasa, dont les clauses ci-dessous insérées nous ont été présentées ce jour, au GUCE Kinshasa/Gombe par **Maître ROGER KALALA KADIMA**, dûment mandaté, ayant son adresse professionnelle située sur 03, av. MPAKA Q/UPN, C/Ngaliema, V/Kinshasa, P /Kinshasa; comparaisant en personne, en présence de **MAGLOIRE MBUENDONGO MAKADI**, Agent de l'administration, résidant à KINSHASA, et de **SERGE PALAKI BONDO**, Agent de l'administration, résidant à KINSHASA, témoins instrumentaires à ce requis réunissant les conditions exigées par la loi en la matière; lecture du contenu de l'acte susmentionné a été faite par nous, tant au comparant qu'aux témoins MAGLOIRE MBUENDONGO MAKADI, ci-dessus identifié et SERGE PALAKI BONDO, ci-dessus identifié.***

Le comparant pré-qualifié persiste et signe devant témoins et nous que, l'économie des documents à authentifier renferme bien l'expression de la volonté des signataires, qu'ils sont seuls responsables de toutes contestations pouvant naître de l'exécution dudit document, sans évoquer la complicité de l'Office Notarial ainsi que du Notaire. En foi de quoi, le présent acte vient d'être signé par les comparants, témoins et nous, et revêtu du sceau de l'Office Notarial du Guichet Unique de Création d'Entreprise au GUCE Kinshasa/Gombe.***

SIGNATURE DU COMPARANT

MAÎTRE ROGER KALALA KADIMA

SIGNATURE DU NOTAIRE

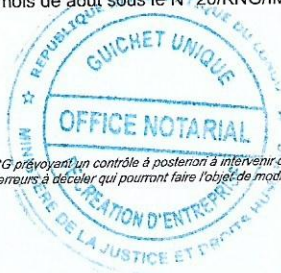
PASCAL MBUYI KABUNDI

NOMS ET SIGNATURES DES TMOINS

1. **MAGLOIRE MBUENDONGO MAKADI**

2. **SERGE PALAKI BONDO**

Droits perçus : Frais d'acte de 158 160 CDF dont 19 770 CDF pour l'authentification.***
Suivant la note de perception N° 1664593 et ainsi que l'attestation de paiement N° 13072 (Rawbank) de ce jour. Enregistré par nous soussignés, ce l'an deux mille vingt, le treizième jour du mois de août sous le N° 20/KNG/IM/321631.



SIGNATURE DU NOTAIRE
Pascal MBUYI KABUNDI

MBUYI KABUNDI Pascal
Notaire / GUCE